

SNEC

SYNDICAT NATIONAL des
EMPLOYEURS de la
CONCHYLICULTURE

UN SYNDICAT POUR VOUS REPRÉSENTER & VOUS DÉFENDRE



POURQUOI ADHÉRER en 2022 ?



SEULE ORGANISATION PATRONALE

qui défend les intérêts des entreprises de la conchyliculture

Être à votre écoute & trouver des **solutions** aux **enjeux & problématiques** de la filière :

- Relations avec les salariés & droit social
- Recrutement
- Convention collective
- Prévoyance
- Santé au travail
- Administration



INTERLOCUTEUR POUR LA NÉGOCIATION AVEC LES INSTANCES NATIONALES

- Organismes de certification / labels
- Organisations syndicales nationales
- Convention collective
- Ministère du Travail
- Ministère de la Mer
- ENIM / MSA
- CNC / CRC

Pourquoi **adhérer** au **SNEC** ?

- Préparer la nouvelle convention collective
- Bénéficier d'informations ou de conseils
- Défendre les intérêts de mon entreprise
- Être assisté dans mes démarches
- Améliorer la représentativité
- Participer aux élections
- Défendre la filière
- Se tenir informé



Quelques **CHIFFRES**

Fondation du
SNEC
03 février
2000

+1,6Md€
CA sur la filière
conchylicole

20 €
Montant
Adhésion
Entreprise



Le Président

Daniel SORLUT
Ostréiculteur (17)

Le Bureau

Laurence BAILLET-ROUSSEAU - France Naissain (85)
Vice-Présidente

Jean-Charles DE ZUTTER - Famille Beaulieu (35)
Secrétaire

Laurence QUERRIEN - Ostréicultrice (35)
Trésorière



SNEC

SYNDICAT NATIONAL des
EMPLOYEURS de la
CONCHYLICULTURE

www.snef-france.fr
contact@snef-france.fr

06 03 08 08 73

© Photos et illustrations - Freepik

Vous êtes convaincu ? **Adhérez** dès aujourd'hui en renseignant la page suivante

BULLETIN D'ADHESION AU **SNEC**

Coordonnées :

Mme M.

NOM : PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

NOMBRE DE SALARIES (Permanents et saisonniers) : ENIM MSA

TELEPHONE :

EMAIL :

Par la présente, j'adhère au Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture dont l'objet est exclusivement l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des employeurs écloveurs, éleveurs, purificateurs et/ou expéditeurs de tous coquillages d'élevage.

Je règle ma cotisation de 20 euros au titre de l'année 2022 en complétant et en renvoyant mon bulletin à l'adresse suivante : SNEC, 84 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS, avec mon règlement par chèque uniquement à l'ordre du SNEC.

J'accepte les conditions d'adhésion

Fait à : le

Signature :

BULLETIN D'ADHESION AU SNEC

Coordonnées :

Mme M.

DENOMINATION DU SYNDICAT / ASSOCIATION :

NOM représentant(e) : PRENOM représentant(e) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOMBRE D'ADHÉRENTS :

Liste des adhérents jointe (Nom de l'entreprise et ville du siège social)

TELEPHONE :

EMAIL :

Par la présente, j'adhère au Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture dont l'objet est exclusivement l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des employeurs écloseurs, éleveurs, purificateurs et/ou expéditeurs de tous coquillages d'élevage.

Je règle ma cotisation au titre de l'année 2022 en complétant et en renvoyant mon bulletin à l'adresse suivante : SNEC, 84 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS, avec mon règlement par chèque uniquement à l'ordre du SNEC.

J'accepte les conditions d'adhésion

Syndicat de moins de 20 membres : 40 €

Syndicat de 20 membres et plus : 75 €

Fait à : le

Signature :